



FEDERATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE FRUITS

Le 16 octobre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Francisation sanctionnée, FNP satisfaite !

Après 2 reports d'audience, 2 années d'attente, le verdict est tombé hier : le tribunal de Perpignan a sanctionné la pratique de francisation d'un metteur en marché malveillant. La FNP s'était portée parties civiles pour défendre l'intérêt de tous les producteurs de fruits et la reconnaissance de leur travail.

Ainsi, après des plaidoiries affinées montrant les dommages engendrés par cette tromperie, le fraudeur a été condamné à des dommages et intérêts ainsi qu'à une publication, à ses dépens, d'une annonce dans la presse informant de ce délibéré.

La FNP est satisfaite de cette décision qui reconnaît la tromperie et les effets désastreux de la francisation de produits étrangers vis-à-vis des producteurs comme des consommateurs.

Cette victoire est la porte ouverte vers d'autres actions. Elle est la reconnaissance du bon droit de la FNP et inscrit à présent le syndicat en veilleur, en garant de la bonne application de la réglementation, notamment en matière de pratiques commerciales, à tous les maillons de la filière.

Contact : **Luc BARBIER**
Président
06.15.98.58.20

C'est encore le moment de déguster et de profiter ... sans modération ... et avant disparition...

... des figues, prunes, pommes, poires, raisins amoureuxment élaborés par nos producteurs, ils sont présents, chargés d'énergie, sur les étals.